

**SI VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS
SUR LES PROJETS MINIERES DANS VOTRE RÉGION,
VOUS POUVEZ SOUTENIR LE COLLECTIF MINES DE RIEN
DE DIFFÉRENTES MANIÈRES :**

Nous avons besoin de votre soutien pour continuer notre campagne d'information (tracts, location de salle, organisation de soirée-soutien, affichage...), mais aussi pour nous permettre d'approfondir la question avec l'intervention d'experts et de conseillers juridiques.

Pour nous soutenir vous pouvez être :

- 1 membre actif et participer aux activités de l'association,
- 2 membre sympathisant,
- 3 simple adhérent-e,
- 4 bienfaiteur ou bienfaitrice.

Le montant de la cotisation est libre ... de même que le don*.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Je désire devenir membre : 1 2 3 4 (entourer votre choix)

Je fais un don de : €.

Nous vous invitons à joindre votre règlement par chèque à l'ordre du
Collectif Mines de rien, à l'adresse suivante :
4, Oglenn Ar Vourc'h 56480 SILFIAC.

*66% de cette somme est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un récépissé vous sera délivré après encaissement de votre règlement.

Date et signature :